

Compte rendu de la réunion avec la mairie du 25 novembre 2006

28-11-2006

Suites aux demandes d'information répétées auprès de la municipalité depuis fin septembre, le président de l'association a obtenu un rendez-vous en Mairie de LOOS ce samedi 25 novembre 2006. La Municipalité était représentée par M DELHAYE, directeur général des Services, M. DUCROCQ, son adjoint, M. CASSAR, adjoint à l'environnement, M. VERDONCK, adjoint aux finances et à l'action économique, M. DESPLECHIN, directeur des services techniques. Le président de l'association est présenté accompagné d'habitants, dans l'objectif d'obtenir des réponses aux nombreuses questions demeurant toujours sans réponses sur l'aménagement en cours du Jardin Public. Les élus ont insisté pour que la pétition leur soit immédiatement remise sans condition. L'association et le collectif d'habitants a maintenu sa volonté d'échange et de dialogue préalable.

Voici les explications que nous avons obtenu de la part de la municipalité Le cercle de 10 marronniers a été abattu par l'entreprise réalisant les travaux (INOVERT) fin septembre 2006. L'architecte paysagiste du cabinet HORIZONS, retenu par la mairie lors de l'appel d'offre courant 2005, les a jugé malades, atteint de dessèchement susceptible de les fragiliser et donc d'être dangereux. Ce dessèchement des 10 marronniers se manifestait par un décollement de l'écorce et un écoulement noirâtre. Il n'y a eu aucun examen phytosanitaire. Les troncs des 10 marronniers ont été détruit par la société INOVERT afin d'éviter toute contamination. Il y a eu abattage de 5 autres arbres : 2 charmes et un if qui étaient sur l'emplacement choisi pour le nouveau dortoir de l'école, un cyprès et un peuplier par incompatibilité avec les plan de l'architecte paysagiste, idem pour les vieux buis. Le projet prévoit encore 13 abattages :

- Les 6 arbres en bordure de la rue Wasquez-Lalo dont un bel hêtre, un marronnier, un robinier, un érable et un tilleul afin de réaliser un parking de 9 places, sensé assurer la sécurité des piétons.

- Les 7 cerisiers à fleur du coté de l'église dont 6 seraient malades de dessèchement d'après les services techniques et déjà morts d'après la lettre d'information de la mairie adressée aux riverains. Aucun examen phytosanitaire n'a été réalisé à ce jour. La municipalité nous explique que l'aménagement prévu au programme de la liste présentée aux dernières élections municipales et l'information donnée dans le magazine Loos d'avril 2006 étaient suffisants pour informer les habitants des abattages de ces 28 arbres (dont 13 à venir). L'affichage public tardif du 2 novembre serait dû à un retard de la société INOVERT réalisant les travaux. Il n'y a pas de dossier ou de plan détaillé consultable et notre demande d'accès au cahier des charges administratif et technique du règlement de consultation relatif au projet d'aménagement est en attente, ce document étant archivé. Concernant le respect de l'article L621-30 du code du patrimoine, la mairie ne nous donne pas d'explication. Les Architectes des Bâtiments de France doivent rendre un avis, jugé consultatif par la mairie, suite à leur rencontre le 16 novembre 2006. Il y aura plantation de 51 arbres de différentes essences, de 20/25 cm de circonférence (~7cm de diamètre), et 1000m² d'arbustes (et non 1000 arbustes). Nous estimons Que la municipalité aurait du souligner l'importance du maintien du patrimoine végétal dans le cahier des charges de l'appel d'offre. Que la municipalité n'a pas agi de façon raisonnable en laissant la décision de l'abattage du cercle de marronniers à l'architecte paysagiste réalisant le projet, son avis étant ni indépendant ni valable puisqu'il n'a pas les compétences pour établir une expertise phytosanitaire. Que la municipalité aurait du organiser une réunion publique pour présenter le projet aux usagers, informer de l'abattage du cercle des marronniers, condition d'une information réelle. Que la municipalité aurait du répondre à nos questions et rendre accessible le plan du projet dès nos demandes du mois de septembre et non après 2 mois de blocus. Que la municipalité agit, en décidant de la création du parking rue Waquez-Lalo de manière injustifiée, puisqu'il s'agit de création de places de parking au détriment de la végétation. Ces stationnements ne contribuent en rien à la sécurisation des piétons.

Nous avons obtenu de la municipalité les engagements suivants Affichage en Mairie pour les concertations habitants et pas uniquement par courrier à certains riverains.

Affichage en Mairie et à proximité des endroits concernés, prévenant de l'abattage d'arbre. Nous demandons Qu'il y ait une expertise phytosanitaire consultable avant l'abattage d'un arbre en cas de maladie et dans tous les cas une motivation de la décision avec intention ou non de remplacement. La protection des arbres restants sur le chantier : à l'heure actuelle les tilleuls de l'allée près de l'entrée Waquez-Lalo ont des racines à nu et leurs troncs ne sont pas protégés du passage des engins de chantiers. Un accès aux cahiers des charges administratif et technique du règlement de consultation. Une information et présentation publique concernant la Place du marché (Winston Churchill) avant le début des travaux, prévu pour avril 2007.

Nous prenons note de la récente volonté de la municipalité de communiquer sur le sujet ainsi que d'informer par affichage des réunions publiques et des abattages ultérieurs.